

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE CINTEGABELLE**

Envoyé en préfecture le 02/09/2022 à 10h05 2022.07.05

Reçu en préfecture le 02/09/2022

Affiché le 05/09/2022

ID : 031-213101454-20220829-2022_07_05-DE



Objet : NOMINATION D'UN REFERENT LAICITE

Date de la convocation : 23/08/2022

L'an deux mille Vingt-deux, le vingt-neuf août à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr Sébastien VINCINI, Maire.

Présents : VINCINI Sébastien, COURBIERES Monique, CLANET Martine, LEQUEUX Pierre, NEMETH Lise, FALGA Corinne, LOURDE André, REMY Jean-Louis, LE TUMELIN Didier, VAZQUEZ Corinne, POUIL Marie-Christine, M. DEGUITRE Jérémy, Mme LEGER Aurore, Mme PELISSIER Jennifer, Mme CHADROU Sylvie, M. FOU DI Kamel, MISTOU Sabine ;

Excusés : M. DAUVERGNE Joël, M. PONS Romain

Absent : M. BLANC Loïc

Procurations: SALVAYRE André à André LOURDE, Mme ALAUZY Gisèle à Monique COURBIERES, Mme GABBERO Laury à Pierre LEQUEUX

Secrétaire : Mme Lise NEMETH

Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite à la loi du 24 août 2021, le comité interministériel de la laïcité a été créé le 04 juin 2021 pour coordonner l'action du Gouvernement dans ce domaine.

Il a d'ores et déjà adopté une feuille de route, qui engage l'ensemble des administrations, services publics et organismes chargées d'une mission de service public dans le respect et la promotion du principe de laïcité.

Parmi les premières mesures de cette feuille de route, il est demandé aux chefs de chaque administration de l'Etat, collectivité territoriale et leurs établissements publics y compris les établissements publics de santé, de désigner un référent laïcité, qui sera chargé de mission d'information et d'accompagnement des agents et d'analyse des situations rencontrées et de médiation.

Mme COURBIERES a présenté sa candidature pour assurer ce rôle de référent.

LE CONSEIL

Où l'exposé de Monsieur le Maire à l'unanimité Mme LEGER ayant dû quitter momentanément l'assemblée

- ACCEPTE la candidature de Mme COURBIERES qui devient la référente laïcité pour la commune de Cintegabelle

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme.

Elus	23
Présents	16
Votants	19
Exclus	0

Le Maire,
Sébastien VINCINI